"fèreront aussi avec les commissaires du Havre, et le dit "comité fera aussi rapport sur tout le sujet quant à l'étendue "des améliorations du Havre actuel, et des dépenses qu'elles "nécessiteront."

"Conformément à cette résolution, votre nom a été suggéré par le comité et approuvé par les Commissaires du Havre, et vous remplirez en conséquence les devoirs prescrits dans la résolution,

"Ils sont de deux sortes, comme vous le verrez :

"1. Examiner l'emplacement que, pour plus de commodités, nous appellerons emplacement central des Docks et faire rapport.

"2. Conférer avec les Commissaires du Havre et le Comité et

faire rapport au sujet des améliorations du Havre.

"En commençant par la question des améliorations du Havre, nous avons l'honneur de vous transmettre divers rapports, plans, devis, sondages énumérés dans l'appendice annexé à cette lettre. Au nombre, vous trouverez un plan marqué No. I. E, et un devis marqué No. 1, F, dressés par M. M'Questin d'après information provenant de l'ingénieur de la commission du Havre, et les données qui lui ont été fournies par la bienveillance des Commissaires du Havre.

"Après avoir étudié ces papiers, cartes, etc, et examiné personnellement le Havre, vous nous donnerez votre opinion sur sa meilleure manière de l'étendre et de l'améliorer, à votre avis, en ayant en vue les dépenses, et les besoins actuels aussi bien

que futurs du trafic du port.

"Passant à la question d'un établissement de Docks, le comité, afin de faciliter vos opérations, a employé M. M'Questin pour arpenter le terrain indiqué dans la précédente résolution et en dresser le plan, et à relever les niveaux, qui ont été contrôles par M. Forsyth, ingénieur de la commission du Havre. Nous vous transmettons le plan de M. M'Questin, marqué No. 1, G, lequel comprend le superficie sur laquelle devront être dirigées vos investigations spéciales, et les services de MM M'Questin et Forsyth sont mis à votre disposition pour toutes les explications ou autres détails que vous pourrez désirer.

"Sur ce plan et par rapport au canal Lachine, vous ferez attention qu'une grande étendue de terres, 28 acres environ,

appartient au gouvernement.

"Si, comme le comité l'espère, le gouvernement peut être